



NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON
Usage recommandé	Élimine les contaminants marins de façon rapide et sécuritaire sur les surfaces en aluminium peintes et non peintes des pontons et des bateaux.
Fabricant	Bombardier Recreational Products Inc. 565 de la Montagne Street, Canada, Québec, JOE 2 L0 Valcourt 1(888) 272-9222
Numéro de la FDS	29

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 5; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H303 Peut être nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P280 Porter des gants de protection.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit : NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON - Ver. 1

FDS No. : 29

Date de préparation : le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 21 juin, 2019

Page 01 de 06

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Oxalic acid	6153-56-6	5-10	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Il est possible d'utiliser une solution saline neutre dès qu'elle est accessible. NE PAS INTERROMPRE LE RINÇAGE. Au besoin, poursuivre le rinçage pendant le transport vers l'hôpital. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Identificateur du produit : NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON - Ver. 1

FDS No. : 29

Date de préparation : le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 21 juin, 2019

Page 02 de 06

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche, résistants à la corrosion. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. En cas de déversement ou de fuite, porter immédiatement un appareil respiratoire de situation d'urgence et quitter les lieux. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Utiliser des outils et de l'équipement résistants à la corrosion. Voir la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour vérifier si les matériaux conviennent. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Ne jamais réutiliser de récipients vides, même s'ils semblent propres. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Oxalic acid	1 mg/m ³	2 mg/m ³	1 mg/m ³			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Incolore claire.
pH	2.5
Densité relative (eau = 1)	1.1

Identificateur du produit : NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON - Ver. 1

FDS No. : 29

Date de préparation : le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 21 juin, 2019

Page 03 de 06

Solubilité Soluble. dans l'eau

Autres informations

État physique Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oxydant fort.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Conditions alcalines (pH élevé), congélation, chaleur.

Conditions à éviter

Chaleur. Congélation. Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), alcools (p. ex. éthanol).

Produits de décomposition dangereux

Oxygène (oxydant fort).

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Oxalic acid		1080 mg/kg (rat)	20000 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = 12000 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 222222.2 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Corrosif selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Causes une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à l'irritation cutanée. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

Absorption par la peau

Ce produit est absorbé par les voies respiratoires et les voies digestives.

Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Identificateur du produit : NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON - Ver. 1

FDS No. : 29

Date de préparation : le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 21 juin, 2019

Page 04 de 06

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1760	Liquide Corrosive, N.S.A. (Oxalic acid)	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir section 3.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : Ce produit ne contient aucun produit chimique connu par l'état de Californie pour causer le cancer, les malformations congénitales, ou tout autre préjudice à la reproduction.

Identificateur du produit : NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON - Ver. 1

FDS No. : 29

Date de préparation : le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 21 juin, 2019

Page 05 de 06

CERCLA : Non réglementé.

SARA 304 EMERGENCY RELEASE NOTIFICATION : Non réglementé.

US. OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050): Non réglementé.

SARA Title III - Section 313 : n'est pas listé.

SARA Title III - Section 302 : Liste des substances extrêmement dangereuses: n'est pas listé.

SARA Title III - Section 311/312 : Produit chimique dangereux: oui Classes et catégories de dangers : Corrosion/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Clean Air Act (CAA) Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) List: Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130): Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA): Non réglementé.

US. state regulations :

US. California. Candidate Chemicals List. California's Safer Consumer Products Regulations (Cal. Code Regs, tit. 22, 69502.3, subd.(a)): n'est pas listé.

US. Massachusetts Right-to-Know Substance List. (Oxalic acid)

US. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act. (Oxalic acid)

US. Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Substance Law. (Oxalic acid)

US. Rhode Island Right-to-Know. (Oxalic acid)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée le 21 juin, 2019

Signification des abréviations CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Références <https://echa.europa.eu/fr/>
<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.
Security data sheets of the suppliers.

Autres informations Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Identificateur du produit : NETTOYANT ALUMINIUM BATEAU ET PONTON - Ver. 1

FDS No. : 29

Date de préparation : le 21 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 21 juin, 2019

Page 06 de 06